



## Produits garantis

# Faites le tri sans concession

Las, la rentabilité des placements sans risque ne devrait guère se redresser en 2015. En cause : des taux courts à peine positifs et une inflation au ras des pâquerettes. Dans la droite ligne de l'année qui s'achève, le livret A et le livret de développement durable (LDD) seront donc à garnir avec mesure. Certes, ces livrets d'épargne réglementée conservent leur privilège fiscal : ni impôt ni prélèvements sociaux ne sont dus. Mais leur taux, 1 % actuellement, risque fortement de baisser à nouveau, pour toucher 0,75 % au 1<sup>er</sup> février 2015 (voir p. 12). La décision finale sera prise par le Gouvernement mi-janvier. Dans ce contexte, les épargnants peu imposés pourront avoir intérêt à se tourner vers les livrets fiscalisés, à condition de jongler avec les offres de bienvenue. Exemple avec le livret Tookam, délivrant 5,25 % pendant trois mois dans la limite de

20 000 euros, puis 2 %. Le taux actuariel de ce livret, combinant taux promotionnel et de base sur un an, s'élève à 2,80 %. Soit, après impôt et prélèvements sociaux, un taux net de 1,9 % pour un contribuable imposé sur le revenu au taux marginal de 14 % et de 1,53 % pour la tranche à 30 %. Le livret Zesto, dont le plafond est plus élevé, affiche un taux actuariel de 2,39 %, soit 1,3 % net si vous êtes imposé à 30 %. BforBank fait aussi une proposition alléchante à 4 % pendant trois mois, puis à 1,25 %.

### Certains comptes à terme tiennent bien la route

Toutefois, choisir le bon produit n'est pas si facile : après quelques mois à un taux intéressant, certains livrets retombent comme des soufflés ! Autre piste pour améliorer le rendement de son épargne à court terme :

accepter une moindre liquidité et opter pour un compte à terme. Attention, peu d'entre eux sont compétitifs ! VTB Bank fait partie des bons élèves, avec un taux de 2,1 % sur douze mois et de 2,3 % sur 24 mois. Autre compte à terme boosté, Distingo, de PSA Banque, propose 2,4 % annuels sur deux ans. Avec une condition, cependant : détenir en parallèle un livret de la maison. Une offre assez proche est disponible chez RCI Banque, avec son compte Pepito. Mais, sur ces produits-là également, vous devrez vous acquitter de l'impôt et des prélèvements sociaux. Par ailleurs, toute sortie avant terme écorne sérieusement leur rentabilité.

Les parts sociales des banques mutualistes conservent elles aussi un certain attrait, essentiellement grâce à leur fiscalité avantageuse. En souscrivant ces produits, vous acquérez une part du capital de votre banque locale. Sa valeur, qui ne fluctue pas, vous donne droit à une rémunération. Cette dernière bénéficie d'un abattement

Quand la baisse des rendements est quasi générale, repérer les meilleurs produits est crucial.





**Nos  
 choix  
 2015**

## Le plan épargne logement, un bon plan

Destiné à l'origine à aider les futurs acquéreurs d'immobilier à se constituer un apport, le plan épargne logement (PEL) s'est récemment mué en tirelire dorée. Sa spécificité : son taux plancher de 2,5 %, soit 2,11 % net de prélèvements sociaux. Plus de deux fois la rémunération du livret A ! Autre atout : ce taux est fixé, à la souscription, pour toute la durée de vie du produit, limitée à quinze ans. Vous pouvez, en outre, y accumuler jusqu'à 61 200 euros. Attention, le PEL présente quelques contraintes : il faut que vous versiez au minimum 225 euros à l'ouverture et 540 euros par an ensuite, en une ou plusieurs fois. Surtout, vous ne pourrez sortir vos fonds avant deux ans, sous peine de voir son taux fondre à 0,75 %. Ce délai passé, la rémunération est acquise, mais tout retrait entraîne la clôture du plan. L'accès à un crédit logement reste facultatif. Ce dernier peut néanmoins être utilisé pour optimiser la rémunération du plan. Explications : le PEL vous donne droit à un crédit logement pour l'acquisition ou la rénovation de votre résidence principale, dont le montant dépend des intérêts acquis pendant la phase d'épargne. Le taux proposé, actuellement 4,2 % quelle que soit la durée du prêt, entre deux et quinze ans, n'est certes pas concurrentiel, mais il permet de débloquer la prime d'Etat, correspondant à un bonus de taux de 1 %, avec un plafond fixé à 1 000 euros, et même à 1 525 euros si le bien immobilier présente une bonne performance énergétique. Le jeu peut en valoir la chandelle, à condition de limiter le crédit au minimum (5 000 euros), voire de prévoir un remboursement anticipé.

## L'assurance vie, incontournable fonds en euros

Difficile d'ignorer la baisse tendancielle de rendement des fonds en euros. Après 2,80 % servis en moyenne en 2013, le placement favori des Français devrait encore perdre quelques dixièmes de point. Pourtant, la collecte reste dynamique. Pas loin de 20 milliards d'euros au cours des dix premiers mois de l'année 2014, nets des retraits. Les épargnants ont-ils perdu la tête ? Certainement pas. Logé dans l'assurance vie, le fonds en euros conserve d'indéniables atouts en matière de fiscalité, de transmission... En outre, votre argent n'est pas bloqué. Certes, dans l'idéal, mieux vaut patienter quelques années. Car, au lieu d'une taxation des retraits au barème progressif de l'impôt sur le revenu, vous pouvez bénéficier d'un taux forfaitaire, dégressif en fonction de l'âge du contrat : 35 % avant quatre ans, 15 % entre quatre et huit ans et 7,5 % au-delà, après un abattement annuel de 4 600 euros ou de 9 200 euros pour un couple. De plus, certains contrats très performants délivrent encore un rendement supérieur à 3 % (voir notre sélection ci-dessous). D'autres, à l'inverse, subissent les conséquences d'une gestion plus hasardeuse ou de frais trop élevés. Si vous ouvrez un nouveau contrat, soyez attentif à la régularité du rendement servi. Et privilégiez les contrats avec peu ou pas de frais sur versement, essentiellement disponibles sur Internet. C'est 3 à 4 % de gain d'entrée de jeu ! Enfin, de nouveaux types de fonds en euros voient le jour. Dénommés fonds en euros « opportunistes » ou « immobiliers », ils conservent la garantie en capital qui fait la gloire du fonds en euros. Mais leur plus grande diversification leur permet, dans le contexte actuel, de délivrer des taux de meilleure facture. Sécurité Pierre Euro (contrat Sérénipierre), le plus généreux, a ainsi versé 4,15 % en 2013. Profitez-en !

## Cinq contrats performants et réguliers

Des taux de rendement qui se sont échelonnés de 3,35 à 3,85 % en 2013.

Contrat (distributeur)	Frais sur versement	Frais de gestion <sup>(1)</sup>	Taux 2013 <sup>(2)</sup>
Compte Epargne Libre Avenir (MIF) <sup>(3)</sup>	2,00 %	0,35 %	3,85 %
Fortuneo Vie (Fortuneo)	0,00 %	0,60 %	3,45 %
Entraid'Epargne (Carac) <sup>(3)</sup>	2,44 <sup>(4)</sup>	0,55 %	3,70 %
LinXea Avenir (LinXea)	0,00 %	0,60 %	3,45 %
Altaprofits Vie (Altaprofits)	0,00 %	0,60 %	3,35 %

(1) Du fonds en euros. (2) Taux du fonds en euros classique lorsqu'il en existe plusieurs. (3) Monosupport. (4) Un prélèvement de 1 % est reversé à une association au choix du souscripteur.

ment de 40 % avant intégration dans vos revenus, dopant ainsi la rentabilité. Mais n'attendez pas de miracle. Le taux servi est plafonné par le taux moyen des obligations des sociétés privées, soit 2,28 % au premier trimestre 2014. Et, avant de souscrire, renseignez-vous sur la liquidité offerte. Selon les parts et la politique de l'établissement, le délai de rachat de votre investissement peut s'échelonner de quelques jours à plusieurs années ! Incontestablement, la star des produits sans risque en 2015 sera le plan d'épargne logement (PEL) (voir en-

cadre). Si vous en possédez déjà un, vieux de plus de douze ans, n'oubliez pas que vous payez des impôts sur les intérêts perçus. Selon votre taux marginal d'imposition, il est peut-être préférable de le clore pour en ouvrir un nouveau.

### Le PEL dans le collimateur des banquiers et des assureurs

La dernière génération de PEL rapporte 2,5 % brut, mais cela pourrait changer. Assureurs et banquiers voient en effet d'un mauvais œil la rémunération de ce produit sans risque

s'éloigner des taux du marché, pour se rapprocher de celle de l'assurance vie. Mieux vaut prendre date ! Enfin, cette année encore, votre poche sécurisée ne pourra passer outre le fonds en euros de l'assurance vie et son capital garanti. Avec la baisse attendue du rendement moyen servi pour 2014, le choix du contrat devient encore plus crucial (voir encadré). Renseignez-vous sur la qualité et la régularité des taux pratiqués... mais aussi sur la façon dont sont traités les anciens clients, une fois le contrat fermé à la souscription. ■

